

DOP n° 1 bis (version 3) – C18 traité (PT)

**Déclaration des Performances selon le
Règlement sur les Produits de Construction**

Règlement (UE n° 305/2011 du 19 mars 2011) pour les produits de construction

1. Marquage d'identification :

Bois de structure selon sa classe de résistance mécanique

2. Marque de produits :

Classe de résistance C18

3. Usage prévu :

Bois apte à un usage en construction et pour la fabrication de pont

4. Fabricant :

Scierie GRAVIER 13 Route du Rain Brice 88530 LE THOLY

5. Distribution :

Scierie GRAVIER

6. Système de vérification et d'évaluation de la constance des performances :

Système 2+ selon EN 14041 : 2004

7. Le nom de l'organisme notifié, qui a réalisé l'inspection initiale de l'unité de fabrication et a délivré le certificat de conformité du contrôle de production en usine :

Qualisud – 1973 – Délivrance du certificat : 1973-CPR-067

8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée :

9. Performance déclarée :

Caractéristiques essentielles	Performance	Spécifications techniques harmonisées
Essence	SAPIN/ÉPICÉA – WPCA	EN 14081-1+A1
Module d'élasticité (moyen) et résistance à la flexion, à la compression, à la traction et au cisaillement (EN 1912+EN 338)	C18	
Réaction au feu	D-s2, d0	
Type de traitement et produit de préservation Classe de pénétration Valeur de rétention Agents biologiques cibles	Trempage (EXO 1000 +) NP 1 R2 – 8,7 g/m2 Champignons, insectes et termites	

10. Les performances du produit identifié aux point 1 et 2 sont en conformité avec les performances déclarées au point 9. La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

LE FABRICANT

Date : 10 mars 2023

Nom de la société : Scierie GRAVIER

Adresse : 13 Route du Rain Brice 88530 LE THOLY

Signature :

Signataire : Olivier AUBRY, gérant

